

Bulletin officiel n° 36 du 3 octobre 2013

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général série S

Évaluation des compétences expérimentales des épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre en Nouvelle-Calédonie et dans certains établissements français à l'étranger des pays de la Zone Sud - session 2013
note de service n° 2013-153 du 30-9-2013 (NOR : MENE1323718N)

Lycées des métiers

Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012
arrêté du 11-9-2013 (NOR : MENE1300445A)

Centres d'information et d'orientation

Centres d'information et d'orientation de l'académie de Toulouse
arrêté du 23-8-2013 - J.O. du 6-9-2013 (NOR : MENE1321920A)

Centres d'information et d'orientation

Centres d'information et d'orientation de l'académie de Lille
arrêté du 23-8-2013 - J.O. du 6-9-2013 (NOR : MENE1321924A)

Vie scolaire

Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École - modificatif
circulaire n° 2013-154 du 26-9-2013 (NOR : MENE1323969C)

Personnels

Tableau d'avancement

Propositions d'inscription à la hors classe des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2014
note de service n° 2013-149 du 20-9-2013 (NOR : MENH1323340N)

Tableau d'avancement

Inscription pour l'accès à la hors classe des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2014
note de service n° 2013-148 du 20-9-2013 (NOR : MENH1323375N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au Conseil supérieur de l'éducation
arrêté du 3-9-2013 (NOR : MENJ1300432A)

Nominations

Inspection générale de l'éducation nationale
décret du 16-9-2013 - J.O. du 17-9-2013 (NOR : MENI1318777D)

Jurys de concours

Nominations des présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du CAER - session 2014 : modifications
arrêté du 16-9-2013 (NOR : MENH1300451A)

Jurys des concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du CAER - session 2014 : modifications
arrêté du 16-9-2013 (NOR : MENH1300450A)

Informations générales

Vacances de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014
avis du 26-9-2013 (NOR : MENH1300456V)

Enseignements primaire et secondaire **Baccalauréat général série S**

Évaluation des compétences expérimentales des épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre en Nouvelle-Calédonie et dans certains établissements français à l'étranger des pays de la Zone Sud - session 2013

NOR : MENE1323718N

note de service n° 2013-153 du 30-9-2013

MEN - DGESCO MPE

Texte adressé aux ambassadrices et ambassadeurs de France ; au recteur de l'académie de Poitiers ; au vice-recteur de Nouvelle-Calédonie ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

Cette note de service a pour objet de publier la liste des situations retenues pour l'évaluation des compétences expérimentales des épreuves citées en objet pour la session 2013 du baccalauréat série S en Nouvelle-Calédonie et dans les lycées français à l'étranger de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil (à l'exception de celui de Brasilia), du Chili, du Costa Rica, du Pérou et de l'Uruguay.

Les situations d'évaluation retenues sont extraites de la banque nationale. Elles ont été transmises sous forme numérique à tous les établissements concernés. Le chef d'établissement met ces situations à la disposition des professeurs dès connaissance de la présente note de service.

Liste des situations d'évaluation des compétences expérimentales en physique-chimie, numérotées dans la banque nationale :

1 ; 2 ; 3 ; 30 ; 32 ; 33 ; 61 ; 64 ; 100 ; 101 ; 102 ; 103 ; 106.

Liste des situations d'évaluation des compétences expérimentales en sciences de la vie et de la Terre, numérotées dans la banque nationale :

13_ECE_03, 13_ECE_04, 13_ECE_08, 13_ECE_14, 13_ECE_17, 13_ECE_20, 13_ECE_22, 13_ECE_23, 13_ECE_25, 13_ECE_29, 13_ECE_30, 13_ECE_31, 13_ECE_38, 13_ECE_41, 13_ECE_42, 13_ECE_44, 13_ECE_47, 13_ECE_50, 13_ECE_51, 13_ECE_52, 13_ECE_53, 13_ECE_54, 13_ECE_58, 13_ECE_60, 13_ECE_68.

Sélection des situations d'évaluation

L'attention des chefs d'établissement est attirée sur leur responsabilité dans l'organisation de cette évaluation, notamment pour la validation du dispositif d'organisation de l'épreuve, l'établissement des convocations et la communication du calendrier de l'évaluation au recteur ou vice-recteur.

L'attention des professeurs est attirée sur la stricte confidentialité afférente à la préparation de cette évaluation. Cette confidentialité s'applique à la sélection des situations d'évaluation effectuée par l'établissement ainsi qu'aux fiches repères pour l'évaluation et aux fiches destinées au laboratoire et aux examinateurs, documents strictement professionnels accompagnant toutes ces situations.

La sélection des situations et le déroulement de l'évaluation doivent être conduits conformément à la définition de l'épreuve et aux recommandations du guide d'utilisation qui accompagne chaque banque. Les professeurs choisissent, parmi les situations d'évaluation, celles qu'ils retiennent pour leur établissement. Le choix est guidé par les équipements disponibles dans l'établissement et les apprentissages mis en œuvre, étant entendu que les élèves peuvent avoir à exercer les compétences acquises sur des supports pédagogiques différents de ceux de l'enseignement reçu.

Il est rappelé que le jour de l'évaluation, fixé par le chef d'établissement, les élèves tirent au sort une situation d'évaluation parmi celles retenues par les enseignants. Les élèves ayant choisi en classe terminale la physique-chimie comme enseignement de spécialité tirent au sort une situation d'évaluation ayant rapport, soit avec l'enseignement de spécialité, soit avec l'enseignement obligatoire spécifique à la série. Les élèves ayant choisi en

classe terminale les sciences de la vie et de la Terre comme enseignement de spécialité font de même.

Absence, dispense et aménagement de la partie pratique d'évaluation des compétences expérimentales

Des instructions relatives aux absences et aux situations particulières pour lesquelles une dispense de l'évaluation des compétences expérimentales en physique-chimie peut être accordée, ont été données par la note de service n° 2002-278 du 12 décembre 2002 (parue au B.O. n° 47 du 19 décembre 2002), modifiée par la [note de service n° 2011-146 du 3 octobre 2011](#) (parue au B.O.EN spécial n° 7 du 6 octobre 2011). Ces instructions s'appliquent également à l'évaluation des compétences expérimentales en sciences de la vie et de la Terre.

Les élèves en situation de handicap pour lequel l'avis du médecin désigné par la Maison départementale des personnes handicapées n'a pas préconisé une dispense de la partie pratique de l'épreuve mais un aménagement, passent l'épreuve à partir d'une sélection de situations d'évaluation adaptées à leur handicap et déterminées à partir des listes fixées ci-dessus. En fonction de l'avis médical, les adaptations peuvent porter notamment sur le choix des types de situations proposés au tirage au sort, sur l'aménagement du poste de travail, sur la majoration du temps imparti, sur la présentation voire l'adaptation de la situation elle-même. Dans ce dernier cas, on veillera à ce que celle-ci permette que des compétences expérimentales soient mises en œuvre par le candidat afin de pouvoir les évaluer. L'objectif est que le maximum de candidats en situation de handicap puissent passer l'épreuve, sans toutefois que soient dénaturées les compétences expérimentales évaluées.

Rappel des textes en vigueur

- Définition de l'épreuve de physique-chimie : [note de service n° 2011-154 du 3 octobre 2011](#) (B.O.EN spécial n° 7 du 6 octobre 2011) ;
- définition de l'épreuve de sciences de la vie et de la Terre : [note de service n° 2011-145 du 3 octobre 2011](#) (B.O.EN spécial n° 7 du 6 octobre 2011) ;
- utilisation des calculatrices : [circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999](#) (B.O.EN n° 42 du 25 novembre 1999).

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Enseignements primaire et secondaire

Lycées des métiers

Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

NOR : MENE1300445A

arrêté du 11-9-2013

MEN - DGESCO A2-2

Vu article D. 335-4 du code de l'éducation ; avis des conseils académiques de l'éducation nationale ; décisions des rectrices et recteurs d'académie

Article 1 - Les établissements labellisés en 2012 figurent sur la liste en annexe I au présent arrêté.

Article 2 - Les établissements labellisés ayant fait l'objet d'un renouvellement en 2012 figurent sur la liste en annexe II au présent arrêté.

Article 3 - Les établissements labellisés ayant fait l'objet d'un label supplémentaire en 2012 ou dont le label a été modifié figurent sur la liste en annexe III au présent arrêté.

Article 4 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale.

Fait le 11 septembre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Annexe I

 Liste des établissements labellisés en 2012

Annexe II

 Liste des établissements ayant fait l'objet d'un renouvellement en 2012

Annexe III

 Liste des établissements ayant fait l'objet d'une modification de label ou d'un ajout de label en 2012

Annexe I
Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

Académie	n° UAI	Public (PU) Privé (PR)	LP LPO LEGT	Nom établissement	CP - Ville	Dénomination
Aix-Marseille	0050009H	PU	LP	Sévigné	05003	Lycée des métiers
Aix-Marseille	0130063Y	PU	LP	Leau (Bd)	13008	Lycée des métiers de la coiffure et de l'esthétique
Aix-Marseille	0130071G	PU	LP	Colbert	13284	Lycée des métiers du commerce-accueil et service à la personne
Aix-Marseille	0130170P	PU	LPO*	Vauvenargues	13100	Lycée des métiers de l'éco-habitat et des technologies
Aix-Marseille	0131474G	PR	LP	Caucadis	13127	Lycée des métiers des services à la personne, de la logistique et du transport
Besançon	0250066L	PU	LP	Viette	25206	Lycée des métiers des mobilités du futur
Besançon	0250067M	PU	LP	Les Huisselets	25206	Lycée des métiers de la sécurité et de la prévention
Besançon	0390015E	PU	LP	Jacques Prévert	39107	Lycée des métiers de la mode et de l'esthétique
Besançon	0390021L	PU	LP	Montciel	39016	Lycée des métiers sanitaire et social (en réseau avec LPO H. Friant à Poligny et LPO P.-E. Victor à Champagnole)
Besançon	0391123J	PU	LPO	Paul-Émile Victor	39303	Lycée des métiers sanitaire et social (en réseau avec LP Monciel à Lons-le-Saunier et LPO H. Friant à Poligny)
Besançon	0390033Z	PU	LPO	Hyacinthe Friant	39802	Lycée des métiers sanitaire et social (en réseau avec IP Monciel à Lons-le-Saunier et LPO P.-E. Victor à Champagnole)
Caen	0611157B	PU	LP	Maréchal Leclerc	61014	Lycée des métiers du tertiaire et des services à la personne
Caen	0142163A	PU	LPO	Louis Liard	14700	Lycée des métiers de la gestion
Caen	0611183E	PU	LPO	Gabriel	61204	Lycée des métiers de la topographie et de l'habitat
Clermont-Ferrand	0030905T	PU	LP	Gustave Eiffel	03800	Lycée des métiers de la maintenance des matériels et des véhicules motocycles

Créteil	0930846P	PU	LP		Voillaume	93604	Aulnay-sous-Bois Cedex	Lycée des métiers du management, gestion, administration et communication (en réseau avec le lycée Georges Brassens à Villepinte) Lycée des métiers de la conception et réalisation de systèmes industriels (en réseau avec le lycée Paul le Rolland à Drancy)
Créteil	0931571C	PU	LPO		Georges Brassens	93420	Villepinte	Lycée des métiers du management, gestion, administration et communication (en réseau avec le Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois)
Créteil	0930540G	PU	LPO		Paul Le Rolland	93700	Drancy	Lycée des métiers de la conception et réalisation de systèmes industriels (en réseau avec le lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois)
Grenoble	0380101D	PU	LP		Portes de l'Oisans	38220	Vizille	Lycée des métiers de l'électricité et du numérique
Guadeloupe	9710049B	PU	LPO		Baimbridge 2	97162	Les Abymes Cedex	Lycée des métiers de l'ingénierie, des systèmes d'information et services
Guadeloupe	9710052E	PU	LP		Louis Delgres	97160	Le Moule	Lycée des métiers de l'environnement et de l'aménagement du bâtiment
Lille	0590188J 0590185F	PU	LP + LEGT		Jean Moulin	59051	Roubaix Cedex 1	Lycée des métiers du web (en réseau avec le LP Colbert à Tourcoing)
Lille	0590217R 0590215N	PU	LP + LEGT		Sévigé	59208	Tourcoing Cedex	Lycée des métiers du social de la santé et de l'hygiène
Lille	0590269X	PU	LP		Colbert	59208	Tourcoing Cedex	Lycée des métiers du web (en réseau avec le LGT et LP Jean Moulin à Roubaix)
Lille	0620043K	PU	LP		Salvador Allende	62408	Béthune Cedex	Lycée des métiers de la conception de l'automatisation et de l'informatique industrielles (en réseau avec le LGT et LP André Malraux à Béthune)
Lille	0620188T	PU	LP		Du Detroit	62107	Calais Cedex	Lycée des métiers de la mode et du textile (en réseau avec LP Sonia Delaunay de Lomme, LGT et LP Sevigne de Tourcoing)
Lille	0622089J	PU	LP+LEGT*		André Malraux	62407	Béthune Cedex	Lycée des métiers de la conception de l'automatisation et de l'informatique industrielles (en réseau avec le LP Salvador Allende de Béthune)
Lille	0622192W	PR	LP		Saint-Joseph	62630	Étaples	Lycée des métiers de la santé et du social
Lille	0623891T	PU	LPO		Giroux Sannier	62222	Boulogne-sur-Mer Cedex	Lycée des métiers de la comptabilité et de la gestion du patrimoine et des entreprises
Lyon	0011119L	PU	LGT		Arbez Carme	01101	Bellignat	Lycée des métiers de la platerie et des outillages (en réseau avec le LP Arbez Carme de Bellignat)

Lyon	0690018V	PU	LP	Danielle Casanova	69700	Givors	Lycée des métiers du cuir et des services
Lyon	0690125L	PU	LP	Camille Claudel	69004	Lyon	Lycée des métiers d'arts de la chapellerie Lycée des métiers du tertiaire commercial et administratif
Lyon	0421006R	PR	LP	Saint-Ennemond	42400	Saint-Chamond	Lycée des métiers du service à la personne Lycée des métiers du service aux entreprises et administrations
Montpellier	0342079A	PU	LPO	Jean Jaurès	34980	Saint-Clément-de- Rivière	Lycée des métiers de la santé, du sanitaire et du social
Nantes	0490005P	PU	LP	La Roseraie	49015	Angers Cedex	Lycée des métiers de la santé et des services à la personne
Nantes	0720003M	PU	LP	Claude Chappe	72231	Arnage Cedex	Lycée des métiers de la maintenance, de l'électrotechnique et des structures métalliques
Paris	0754239A	PR	LP	Saint Jean de Montmartre	75018	Paris	Lycée des métiers de la vente et du commerce (en réseau avec le lycée privé Charles de Foucault de Paris)
Paris	0754086J	PR	LGT	Charles de Foucault	75018	Paris	Lycée des métiers de la vente et du commerce (en réseau avec le lycée privée Saint-Jean de Montmartre de Paris)
Poitiers	0170052P	PU	LP	Blaise Pascal	17415	Saint-Jean d'Angely Cedex	Lycée des métiers de la maintenance, de la sécurité et des travaux publics
Poitiers	0790702J	PU	LP	Simone Signoret	79301	Bressuire Cedex	Lycée des métiers des services à la personne et de la gestion (cité des métiers avec le LGT Maurice Genevoix de Bressuire)
Poitiers	0790007D	PU	LGT	Maurice Genevoix	79300	Bressuire	Lycée des métiers des services à la personne et de la gestion (cité des métiers avec le LP Simone Signoret de Bressuire)
Reims	0080048J	PU	LP	Le Château	08208	Sedan Cedex	Lycée des métiers des services à la personne Lycée des métiers de la logistique
Reims	0511430C	PU	LP	Joliot Curie	51096	Reims Cedex	Lycée des métiers de la relation client et des services administratifs
Reims	0520032C	PU	LP	Émile Baudot	52130	Wassy	Lycée des métiers de la sécurité
Reims	0512079H	PR	LPO	Frédéric Ozanam	51001	Châlons-en- Champagne Cedex	Lycée des métiers des services à la personne

Rouen	0270051J	PU	LP	Modeste Leroy	27016	Évreux Cedex	Lycée des métiers des sciences, de l'ingénierie et de l'industrie
Rouen	0271606Z	PU	LP	Augustin Boismard	27800	Brionne	Lycée des métiers d'arts, de l'ameublement et de l'agencement
Rouen	0760082B	PU	LP	Jean Rostand	76550	Offranville	Lycée des métiers de la maintenance et de l'aménagement environnemental
Strasbourg	0680154Y	PR	LP	Institut Sonnenberg	68130	Carspach	Lycée des métiers
Toulouse	0320026E	PU	LP	D'Artagnan	32110	Nogaro	Lycée des métiers
Versailles	0782078K	PU	LPO	Vaucanson	78130	Les Mureaux	Lycée des métiers du génie électrique, du commerce et de l'aide à la personne

Annexe II

Liste des établissements labellisés ayant fait l'objet d'un renouvellement en 2012

* renouvellement avec changement de label

Académie	n° UAI	Public (PU) Privé (PR)	LP LPO LEGT	Nom établissement	CP - Ville	Dénomination
Aix-Marseille	0130006L	PU	LP	Gambetta (Cours) *	13100 Aix-en-Provence	Lycée des métiers du tertiaire
Amiens	0020079A	PU	LP et LEGT	Condorcet	02100 Saint-Quentin	Lycée des métiers
Amiens	0801948H	PR	LP et LEGT	Saint Martin	80043 Amiens Cedex 1	Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration
Clermont-Ferrand	0630041C	PU	LP	Henri Sainte-Claire Deville	63500 Issoire	Lycée des métiers des technologies industrielles
Clermont-Ferrand	0430024T	PU	LP	Jean Monnet	43000 Le Puy-en-Velay	Lycée des métiers
Clermont-Ferrand	0631668W	PU	LP	Vercingétorix	63540 Romagnat	Lycée des métiers des technologies industrielles et de la communication
Clermont-Ferrand	0631408N	PR	LP	Les Cordeliers	63100 Clermont-Ferrand	Lycée des métiers de la santé et du social (multisite avec les LGT privés Fénelon de Clermont et Sainte-Thècle de Chamalieres)
Clermont-Ferrand	0631070W	PR	LEGT	Sainte-Thècle	63402 Chamalieres	Lycée des métiers de la santé et du social (multisite avec le LP privé Les Cordeliers et le LGT privé Fénelon de Clermont)
Clermont-Ferrand	0631074A	PR	LEGT	Fénelon	63037 Clermont-Ferrand	Lycée des métiers de la santé et du social (multisite avec le LP privé Les Cordeliers de Clermont et le LGT privé Sainte-Thècle de Chamalieres)
Créteil	0770943G	PU	LP	Benjamin Franklin	77012 Melun Cedex	Lycée des métiers du bâtiment
Créteil	0771171E	PU	LP	Louis Lumière	77500 Chelles	Lycée des métiers de l'électricité Lycée des métiers du commerce
Créteil	0930130L	PU	LP	Condorcet	93105 Montreuil Cedex	Lycée des métiers du traitement de surface des matériaux Lycée des métiers de la maintenance et de l'après-vente automobile
Créteil	0940138P	PU	LP	Armand Guillaumin	94310 Orly	Lycée des métiers de la coiffure, de l'esthétique et des soins de la personne
Créteil	0770939C	PU	LPO	Flora Tristan	77130 Montreuil-Fault-Yonne	Lycée des métiers de l'administration des PME-PMI
Créteil	0771065P	PU	LPO	André Malraux	77130 Montreuil-Fault-	Lycée des métiers de la maintenance

Créteil	0770923K	PU	LPO	du Gué à Tresmes	77440	Yonne	Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration Lycée des métiers des arts et du design Lycée des métiers de l'automobile et des engins motorisés
Créteil	0770925M	PU	LPO	Georges Cormier	77527	Coulommiers Cedex	Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Créteil	0932112R	PU	LPO	De l'Horticulture	93100	Montreuil	Lycée des métiers de l'énergie
Créteil	0931234L	PU	LPO	Eugène Henaff	93170	Bagnole	Lycée des métiers des structures métalliques
Créteil	0931388D	PU	LPO	Lycée d'application de l'enna	93203	Saint-Denis Cedex	Lycée des métiers de l'automobile
Créteil	0931609U	PU	LPO	Nicolas-Joseph Cugnot	93330	Neuilly-sur-Marne	Lycée des métiers de la santé et travail social
Créteil	0930140X	PU	LPO	Marcel Cachin *	93402	Saint-Ouen Cedex	Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration
Créteil	0931431A	PU	LPO	François Rabelais	93440	Dugny	Lycée des métiers de l'énergie et du génie climatique
Créteil	0941966B	PU	LPO	Maximilien Perret	94142	Alfortville Cedex	Lycée des métiers du bois et de l'habitat
Créteil	0941967C	PU	LPO	François Mansart	94214	Saint-Maur-La-Varenne Cedex	Lycée des métiers de la santé
Créteil	0942033Z	PU	LPO	Louise Michel	94507	Champigny-sur-Marne Cedex	Lycée des métiers des applications de l'énergie électrique et de leur maintenance
Créteil	0932367T	PR	LPO	JB De La Salle	93200	Saint-Denis	Lycée des métiers de l'énergie, numérique et industries de production
Créteil	0772334U	PU	LPO	Lafayette *	77430	Champagne-sur-Seine	Lycée des métiers du bâtiment et travaux publics
Créteil	0772326K	PU	LPO	Les Pannevelles *	77487	Provins Cedex	Lycée des métiers de la céramique
Dijon	0210032W	PU	LP	Henry Moisan	21110	Longchamp	Lycée des métiers
Dijon	0580552K	PU	LP	François Mitterrand	58120	Château Chinon	Lycée des métiers de la maintenance des véhicules, du transport et de la logistique
Dijon	0711322B	PU	LP	Camille Gast	71321	Chalon-sur-Saône Cedex	Lycée des métiers (en réseau avec LPO C. et R. Janot de la même cité scolaire)
Dijon	0890053Z	PU	LP	Pierre et Marie Curie	89094	Sens Cedex	Lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics
Dijon	0210020H	PU	LPO	Les Marcs d'or	21000	Dijon	Lycée des métiers du transport et de la logistique
Grenoble	0260114H	PU	LP	Les Catalins	26216	Montélimar Cedex	Lycée des métiers de la montagne
Grenoble	0730039W	PU	LP	Général Ferrié	73140	Saint-Michel-de-Maurienne	Lycée des métiers de la création industrielle
Grenoble	0730050H	PU	LP	Monge	73000	Chambéry	Lycée des métiers de l'automobile
Grenoble	0260031T	PU	LPO	Henri Laurens	26241	Saint-Vallier Cedex	

Grenoble	0380035G	PU	LPO	Lesdiguières	38000	Grenoble	Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme
Grenoble	0382982K	PU	LPO	Elie Cartan	38351	La Tour-du-Pin Cedex	Lycée des métiers des équipements industriels et du textile
Grenoble	0741474A	PU	LPO	Savoie Leman	74203	Thonon-les-Bains Cedex	Lycée des métiers de l'hôtellerie restauration
Grenoble	0382203N	PU	LEGT	Pablo Neruda	38400	Saint-Martin-d'Hères	Lycée des métiers de l'électricité
Lyon	0011118K	PU	LP	Gabriel Voisin	01000	Bourg-en-Bresse	Lycée des métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
Lyon	0011120M	PU	LP	Arbez Carme	01100	Bellignat	Lycée des métiers de la plastrerie et des outillages (en réseau avec le LGT Arbez Carme à Bellignat)
Lyon	0420021V	PU	LP	Pierre Coton	42510	Nérondes	Lycée des métiers de l'habitat et de l'énergie
Lyon	0420045W	PU	LP	Joseph Hautbmann	42000	Saint-Étienne	Lycée des métiers des industries graphiques et de la mécanique
Lyon	0690048C	PU	LP	Diderot	69283	Lyon Cedex 01	Lycée des métiers du textile, de l'habillement et de la maintenance industrielle
Lyon	0690093B	PU	LP	Helene Boucher	69631	Vénissieux Cedex	Lycée des métiers de la restauration, de la propreté et de l'environnement
Lyon	0692516K	PU	LPO	François Rabelais	69571	Dardilly Cedex	Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la gastronomie
Lyon	0421980Z	PR	LP	Sainte Barbe	42028	Saint-Étienne Cedex 1	Lycée des métiers de la productique et de l'électricité
Lyon	0420998G	PR	LP	Des Monts Du Lyonnais	42140	Chazelles-sur-Lyon	Lycée des métiers du commerce et des services
Lyon	0421005P	PR	LPO	Le Renouveau	42530	Saint-Genest Lerpt	Lycée des métiers de la restauration
Lyon	0690698J	PR	LP	Société Enseig. Prof du Rhône *	69003	Lyon	Lycée des métiers d'art et de l'image
Lyon	0690712Z	PR	LP	Jamet Buffereau *	69283	Lyon Cedex 01	Lycée des métiers du tertiaire administratif et commercial
Lyon	0693374T	PR	LP	La Mache *	69373	Lyon Cedex 08	Lycée des métiers des productions et des technologies industrielles
Lyon	0690651H	PR	LP	Saint Joseph	69363	Lyon Cedex 07	Lycée des métiers de l'énergie
Lyon	0690046A	PU	LP	Louise Labe *	69007	Lyon	Lycée des métiers du vêtement de peau et du prêt-à-porter
Lyon	0693487R	PU	LPO	Hector Guimard *	69361	Lyon Cedex 07	Lycée des métiers de la transformation des matériaux et des outillages associés
Montpellier	0300058A	PU	LP	Frédéric Mistral	30913	Nîmes Cedex 2	Lycée des métiers du bâtiment et des industries graphiques
Montpellier	0301270T	PU	LP	Jules Raimu *	30908	Nîmes Cedex 2	Lycée des métiers de la maintenance, de la conduite et de la sécurité
Orléans-Tours	0280925D	PU	LP	Gilbert Courtois	28105	Dreux Cedex	Lycée des métiers des services et de l'industrie

Orléans-Tours	0360011S	PU	LP	Les Charmilles	36019	Chateauroux Cedex	Lycée des métiers des services à la personne et du tertiaire
Orléans-Tours	0370771M	PU	LP	Victor Laloux	37200	Tours	Lycée des métiers de la distribution et des services
Orléans-Tours	0370888P	PU	LP	D'Arsonval	37305	Joué-les-Tours Cedex	Lycée des métiers d'art et de la communication, décor de l'habitat
Orléans-Tours	0280045X	PU	LPO	Jehan De Beauce	28000	Chartres	Lycée des métiers de l'industrie et du sanitaire et social
Orléans-Tours	0370040T	PU	LP	Albert Bayet *	37058	Tours Cedex	Lycée des métiers des industries graphiques, de la restauration, de l'automobile et de la logistique
Orléans-Tours	0370038R	PU	LEGT	Grandmont *	37204	Tours	Lycée des métiers de l'industrie, du laboratoire et du commerce
Paris	0750681H	PU	ESAA	École Bouille	75003	Paris	Lycée des métiers d'art, d'architecture intérieure et du design
Paris	0754878V	PU	LPO	Dorian	75011	Paris	Lycée des métiers de la mécatronique, de la topographie et de la verrerie
Paris	0754883A	PU	LPO	Raspail	75014	Paris	Lycée des métiers de l'énergie et de l'environnement
Paris	0754885C	PU	LPO	Fresnel	75015	Paris	Lycée des métiers de l'optique
Paris	0750688R	PU	LEGT	Rabelais	75018	Paris	Lycée des métiers de la santé et du social
Paris	0751710B	PU	LP	Nicolas-Louis Vauquelin *	75013	Paris	Lycée des métiers des procédés chimiques, des biotechnologies et de l'eau
Poitiers	0160862A	PU	LP	Jean-Albert Grégoire	16800	Soyaux	Lycée des métiers du transport, de la logistique et de la maintenance automobile
Poitiers	0790928E	PU	LP	Gaston Barre	79010	Niort Cedex	Lycée des métiers de l'automobile et de la logistique
Poitiers	0171432P	PU	LP	Maritime et Aquacole	17022	La Rochelle Cedex	Lycée des métiers de la mer
Reims	0510008G	PU	LP	Étienne Oehmichen	51037	Chalons-en-Champagne Cedex	Lycée des métiers du transport et de la logistique Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration
Reims	0101015Z	PR	LP	La Salle	10042	Troyes Cedex	Lycée des métiers de l'énergétique Lycée des métiers des services aux entreprises
Reims	0510035L	PU	LGT	Hugues Libergier	51095	Reims Cedex	Lycée des métiers des biotechnologies Lycée des métiers de l'assistance au management
Rennes	0290092T	PU	LP		29590	Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h	Lycée des métiers de la maintenance automobile et carrosserie
Rennes	0291633T	PU	LP	René Laennec	29120	Pont-l'Abbé	Lycée des métiers des services à la personne
Rennes	0292214Z	PR	LPO	Estran Fénelon	29287	Brest Cedex 2	Lycée des métiers des services à la personne, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme
Rennes	0352461K	PR	LPO	Institution Saint-Malo Provid	35400	Saint-Malo Cedex	Lycée des métiers du commerce et du tourisme

Rennes	0560194G	PR	LPO	La Mennais	56801	Ploërmel Cedex	Lycée des métiers de l'électricité et des services à l'entreprise
Rennes	0292067P	PU	LPO	Yves Thépot *	29104	Quimper Cedex	Lycée des métiers de l'industrie et de la construction
Rennes	0290200K	PR	LP	Le Porsmeur *	29678	Morlaix Cedex	Lycée des métiers de la vente, de la santé et du social
Rennes	0220117H	PR	LPO	Sacré Cœur *	22000	Saint-Brieuc	Lycée des métiers de la production et des services aux entreprises
Rennes	0560027A	PU	LP	Marie Le Franc *	56321	Lorient Cedex	Lycée des métiers de la vente et des services à la personne
Rennes	0220071H	PU	LP	Eugène Freyssinet	22023	Saint-Brieuc Cedex 1	Lycée des métiers du bâtiment et des travaux publics
Rouen	0760062E	PU	LP	Jules Lecegne	76090	Le Havre Cedex	Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des services
Rouen	0271633D	PU	LPO	Jean-Baptiste Decrétot	27400	Louviers	Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et des services
Rouen	0763004C	PU	LPO	Du Bois	76630	Envermeu	Lycée des métiers du bois et de l'éco-construction
Rouen	0760099V	PU	LPO	Le Corbusier	76800	Saint-Etienne-du-Rouvray	Lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'énergie
Strasbourg	0670050R	PU	LP	Paul-Émile Victor	67210	Obernai	Lycée des métiers de la maintenance
Strasbourg	0680074L	PU	LP	Charles Pointet	68802	Thann Cedex	Lycée des métiers
Strasbourg	0671509B	PU	LEGT	Alphonse Heinrich	67504	Haguenu Cedex	Lycée des métiers
Strasbourg	0681878X	PU	LPO	Joseph Storck	68504	Guebwiller Cedex	Lycée des métiers
Versailles	0782602E	PU	LP	Jean Moulin	78150	Le Chesnay	Lycée des métiers de l'électro-énergétique
Versailles	0910630R	PU	LP	Alexandre Denis	91590	Cerny	Lycée des métiers de l'aéronautique et de la logistique
Versailles	0910756C	PU	LP	Louis Armand	91330	Yerres	Lycée des métiers administratifs et commerciaux
Versailles	0920171L	PU	LP	Louis Blériot	92150	Suresnes	Lycée des métiers des énergies
Versailles	0950656X	PU	LP	Le Corbusier	95240	Cormeilles-en-Paris	Lycée des métiers du bâtiment
Versailles	0950658Z	PU	LP	Industriel Château D'Épluches	95310	Saint-Ouen-l'Aumône	Lycée des métiers de l'automobile et du transport
Versailles	0781904W	PU	LPO	Hôtellerie et tourisme	78042	Guyancourt Cedex	Lycée des métiers des services hôteliers et du tourisme
Versailles	0781907Z	PU	LPO	Leonard De Vinci	78100	Saint-Germain-en-Laye	Lycée des métiers de l'électrotechnique et de la maintenance industrielle
Versailles	0783432G	PU	LPO	Jules Verne	78500	Sartrouville	Lycée des métiers de l'artisanat d'art dans les professions du spectacle
Versailles	0780272X	PU	LPO	Camille Claudel	78711	Mantes-la-Ville	Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration

Versailles	0912152V	PU	LPO	Gaspard Monge	91600	Savigny-sur-Orge	et du commerce
Versailles	0922444G	PU	LPO	Étienne-Jules Marey	92100	Boulogne-Billancourt	Lycée des métiers de l'automobile et de la logistique
Versailles	0922364V	PU	LPO	Jean Jaurès	92291	Châtenay-Malabry Cedex	Lycée des métiers de la petite enfance et des soins à la personne
Versailles	0910632T	PU	LP	Gustave Eiffel	91300	Massy	Lycée des métiers de la santé et du social
Versailles	0920164D	PU	LP	Jean Monnet *	92120	Montrouge	Lycée des métiers de la mode et du bâtiment *
Versailles	0921229L	PU	LP	Valmy *	92700	Colombes	Lycée des métiers des constructions et de la gestion administrative
Versailles	0921592F	PU	LP	Les Côtes de Villebon *	92360	Meudon-la-Fôret	Lycée des métiers de l'électronique, des services et de la tapisserie d'ameublement
Versailles	0950688G	PU	LP	D'Enghien *	95800	Enghien-les-Bains	Lycée des métiers de bouche du commerce et de l'industrie
Versailles	0781908A	PU	LPO	Viollet-le-Duc *	78640	Villiers-Saint-Frédéric	Lycée des métiers de l'ingénierie industrielle
Versailles	0911033D	PU	LPO	Henri Poincaré *	91122	Palaiseau Cedex	Lycée des métiers de l'habitat et du développement durable
Versailles	0922291R	PU	LPO	Santos Dumont *	92210	Saint-Cloud	Lycée des métiers de l'aide à la personne
Versailles	0920160Z	PU	LPO	Galilée *	92230	Gennevilliers	Lycée des métiers de la restauration et de la gestion
Versailles	0951841K	PU	LPO	Arthur Rimbaud *	95140	Garges-lès-Gonnesse	Lycée des métiers de la chimie, de la plâsturgie et des biotechnologies
Versailles	0951934L	PU	LPO	Camille Pissarro *	95300	Pontoise	Lycée des métiers de l'automobile du commerce et de la logistique
Versailles	0951840J	PU	LPO	Edmond Rostand *	95312	Saint-Ouen l'Aumône	Lycée des métiers de la santé, du social et de l'aide aux personnes
Versailles	0920985W	PR	LP	Georges Guérin *	92200	Neuilly-sur-Seine	Lycée des métiers de la relation client et du management
Versailles	0920979P	PR	LPO	Saint-Nicolas *	92130	Issy-les-Moulineaux	Lycée des métiers du commerce de la vente et de la relation client
Versailles							Lycée des métiers de l'automobile et des services industriels

Annexe III**Liste des établissements labellisés ayant fait l'objet d'une modification ou d'un ajout de label en 2012**

Académie	n° UAI	Public (PU) Privé (PR)	LP LPO LEGT	Nom établissement	CP -Ville	Dénomination	Modification de label	Ajout de label
Lyon	0690651H	PR	LP	Saint-Joseph	69363 Lyon Cedex 07	Lycée des métiers de la relation clientèle et des services administratifs		X
Lyon	0690046A	PU	LP	Louise Labé	69007 Lyon	Lycée des métiers de la relation clientèle et des services administratifs		X
Lyon	0693487R	PU	LPO	Hector Guimard	69361 Lyon Cedex 07	Lycée des métiers de la prothèse dentaire		X
Montpellier	0110008Z	PU	LP	Jules Fil	11021 Carcassonne Cedex	Lycée des métiers de la santé, du sanitaire et du social	X	
Montpellier	0301657N	PU	LPO	G. de Gaulle Anthonioz	30540 Milhaud	Lycée des métiers de la santé, du sanitaire et du social	X	
Nancy-Metz	0570109J	PU	LP	La Briquerie	57100 Thionville	Lycée des métiers des sciences et des techniques	X	
Orléans-Tours	0451304Y	PU	LP	Françoise Dolto	45160 Olivet	Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration	X	
Rouen	0762602R	PU	LP	Des 4 cantons - Griefu	76044 Rouen Cedex	Lycée des métiers de l'information numérique changement d'intitulé en 2012* pour : Lycée des métiers de la maintenance et de l'information numérique	X	
Strasbourg	0671696E	PU	LP	Schweisguth	67606 Sélestat Cedex	Lycée des métiers des services et de l'artisanat	X	

Enseignements primaire et secondaire

Centres d'information et d'orientation

Centres d'information et d'orientation de l'académie de Toulouse

NOR : MENE1321920A

arrêté du 23-8-2013 - J.O. du 6-9-2013

MEN - DGESCO A1-4

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 313.1 à D. 313.13 ; comité technique académique du 16-3-2011

Article 1 - Les antennes d'État de Saint-Girons (UAI 0090031K), sise Château des Vicomtes, de Nogaro (UAI 0320037S) sise avenue du Général Leclerc, de Bagnères-de-Bigorre (UAI 0650810C), sise avenue Geruzet et de Lannemezan (UAI 0650811D), sise 137 rue des Écoles, sont fermées depuis le 31 août 2011 (régularisation).

Article 2 - Les antennes départementales de Villefranche-de-Rouergue (UAI 0121305D), sise 5 avenue Vincent Cibiel et de Mazamet (UAI 0810991M), sise 3 avenue Charles Sabatié sont fermées depuis le 31 août 2011 (régularisation).

Article 3 - Le recteur de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 23 août 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Enseignements primaire et secondaire

Centres d'information et d'orientation

Centres d'information et d'orientation de l'académie de Lille

NOR : MENE1321924A

arrêté du 23-8-2013 - J.O. du 6-9-2013

MEN - DGESCO A1-4

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 313.1 à D. 313.13 ; comité technique académique du 22-10-2012

Article 1 - Les sept centres d'information et d'orientation (CIO) indiqués ci-dessous sont fermés au 30 septembre 2013 :

- CIO d'État de Somain (UAI 0594838N), sis 49, rue Suzanne Lanoy ;
 - CIO d'État de Tourcoing (UAI 0594495R), sis 2, rue Fidèle Lehoucq ;
 - CIO d'État de Saint-Amand-les-Eaux (UAI 0594837M), sis 69, Grand-Place, BP 50149 ;
 - CIO départemental de Douai (UAI 0590294Z), sis 118, rue d'Arras ;
 - CIO départemental de Roubaix (UAI 0594285M), sis 65-67, rue Jean-Baptiste Lebas, BP 30081 ;
 - CIO départemental de Denain (UAI 0590299E), sis 118, rue Villars, BP 221 ;
 - CIO départemental de Valenciennes (UAI 0590298D), sis 2, rue Henri Lemaire ;
- Le CIO départemental d'Hazebrouck (UAI 0590292X), sis 9, rue d'Aire, est fermé à compter du 1er janvier 2013 (régularisation).

Article 2 - Les trois centres d'information et d'orientation d'État indiqués ci-dessous sont créés et reprennent les activités des centres fermés à compter du 1er octobre 2013.

- CIO d'État de Douai (UAI 0596954N), sis 118, rue d'Arras 59500 Douai ;
- CIO d'État de Val-de-Marque (UAI 0596956R), sis 2, rue Fidèle Lehoucq 59669 Tourcoing ;
- CIO d'État de Valenciennes (UAI 0596955P), sis 2, rue Henri Lemaire 59300 Valenciennes.

Le CIO d'État de Saint-Pol-sur-Mer-Dunkerque (UAI 0596915W) a repris les activités du CIO d'Hazebrouck depuis le 1er janvier 2013 (régularisation).

Article 3 - Le recteur de l'académie de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 23 août 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Enseignements primaire et secondaire

Vie scolaire

Prévention et lutte contre le harcèlement à l'École - modificatif

NOR : MENE1323969C

circulaire n° 2013-154 du 26-9-2013

MEN - DGESCO B3-1 - Délégation chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux chefs d'établissement ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale ; aux directrices et directeurs d'école

Dans la [circulaire n° 2013-100 du 13 août 2013](#) publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 31 du 29 août 2013, paragraphe 3, point 2 intitulé « les possibilités de recours par les signalements d'élèves victimes seront élargies », 5ème ligne :

Lire « un numéro vert "stop harcèlement" d'écoute, d'information et d'orientation dédié (0808 807 010) » ;

Au lieu de « un numéro vert "stop harcèlement" ... (0800 807 010) ».

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Personnels

Tableau d'avancement

Propositions d'inscription à la hors classe des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2014

NOR : MENH1323340N

note de service n° 2013-149 du 20-9-2013

MEN - DGRH E2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux chefs de service (pour les personnels en service détaché) ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux directrices et directeurs et directrices et directeurs généraux d'établissements publics

Les modalités d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe du corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2014 sont fixées comme suit.

I - Conditions pour l'inscription au tableau d'avancement

Conformément aux dispositions de l'article 17 du [décret n° 90-675 du 18 juillet 1990](#) modifié portant statut particulier des IA-IPR et des IEN, peuvent être inscrits au tableau d'avancement à la hors classe les IEN qui, **au 31 décembre 2014**, remplissent les deux conditions suivantes :

- avoir atteint le 7ème échelon de la classe normale ;
- justifier de 6 années de services effectifs accomplis dans le corps des IEN à compter de la date de recrutement.

Cette date est appréciée de la façon suivante :

- nomination en qualité de stagiaire pour les lauréats du concours ;
- titularisation pour les lauréats de la liste d'aptitude ;
- entrée dans le corps pour les personnels accueillis en détachement.

II - Établissement des propositions d'avancement

II.1 Détermination des agents susceptibles d'être promus à la hors classe

Il vous appartient d'établir vos propositions au regard des agents concernés.

II.2 Établissement des dossiers

J'appelle votre attention sur l'importance de l'évaluation de tous les personnels proposés pour l'avancement en conformité avec les dispositions du [décret n° 2010-42 du 12 janvier 2010](#) complété par l'[arrêté du 11 août 2005](#) modifié.

À ce titre, je vous demande de veiller tout particulièrement à ce que les IEN remplissant les conditions pour être inscrits au tableau d'avancement à la hors classe pour la première fois au titre de l'année 2014 ou n'ayant pas été évalués dans les 3 à 5 années passées, fassent l'objet de cette évaluation.

En tout état de cause, il conviendra de **remplir impérativement pour chaque IEN promuable une fiche de synthèse** validant votre appréciation et votre avis sur les qualités du candidat.

II.2.1 Formulation de l'avis de l'administration

L'évaluation est conduite par le supérieur hiérarchique direct. L'avis porté sur l'inscription au tableau d'avancement s'appuie sur cette évaluation.

Important :

S'agissant des IEN ayant changé d'affectation **au 1er septembre 2013**, il convient de s'assurer de disposer de toutes informations utiles auprès du recteur ou du supérieur hiérarchique précédent.

L'élaboration de ces dossiers doit s'effectuer dans les mêmes conditions que pour les autres IEN. De la même manière, dans les cas où des IEN bénéficient d'extensions de mission d'inspection de l'éducation nationale dans d'autres académies, vous veillerez à vous rapprocher des recteurs d'académie concernés pour établir la synthèse de votre appréciation.

S'agissant des IEN affectés dans une académie, l'évaluation est conduite par le DASEN pour les IEN en charge

d'une circonscription du 1er degré, par le recteur pour les IEN du 2nd degré.

Pour les IEN chargés de la mission de Dronisep, il appartient au recteur de recueillir l'avis du directeur de l'Onisep. S'agissant des IEN détachés dans un corps de personnels relevant du ministère de l'éducation nationale, ou du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, affectés dans le ressort d'une académie, il appartient à leur supérieur direct d'établir une fiche d'évaluation.

S'agissant des IEN :

- affectés à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale ou du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- affectés dans un établissement d'enseignement supérieur ;
- affectés dans les services relevant du ministre chargé des sports ;
- mis à disposition ou détachés hors du ministère de l'éducation nationale ;

Il appartient aux chefs de service des administrations ou organismes auprès desquels ils exercent leur fonction d'établir une fiche d'évaluation qui sera transmise au chef de service de l'encadrement.

II - 2.2 Information des candidats

Chaque inspecteur doit prendre connaissance des appréciations portées dans le compte rendu d'évaluation, qu'il doit signer, dater et retourner au service gestionnaire compétent de son rectorat (ou autorité de tutelle pour les personnels en service détaché). Il convient de rappeler que la signature ne signifie pas que l'intéressé approuve l'appréciation portée, mais uniquement qu'il en a pris connaissance.

Ce compte rendu me sera transmis. L'inspecteur évalué peut formuler ses observations sur les appréciations portées dans un délai de huit jours.

II-3 Présentation des propositions de promotion

La liste des personnels promouvables est examinée en commission administrative paritaire académique (CAPA). Le procès-verbal sera transmis au service de l'encadrement pour l'examen en CAPN. Les propositions arrêtées par la CAPA ne font pas l'objet d'un classement.

Après la réunion de la CAPA, vous voudrez bien établir dans le même tableau, par ordre alphabétique, d'une part la liste des personnels proposés et, d'autre part, la liste des personnels non proposés. Ces listes devront être établies selon le modèle qui vous sera adressé par courrier électronique.

La mention « non proposé » devra être justifiée par un avis circonstancié.

Le tableau visé par vos soins, accompagné des annexes dûment complétées de la présente note de service, et du procès-verbal de la réunion de la CAPA mentionnant les cas évoqués en séance, sera transmis par voie postale pour le **lundi 18 novembre 2013 au plus tard** à l'adresse suivante : Ministère de l'éducation nationale, Secrétariat général, Direction générale des ressources humaines, Service de l'encadrement, Sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, Bureau des IA-IPR et des IEN, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13.

Ce tableau sera également adressé par courrier électronique à l'administration centrale à brigitte.boucheron@education.gouv.fr

III - Établissement du tableau d'avancement national

Sur la base des propositions qui me seront transmises, un projet de tableau d'avancement national sera soumis à l'avis de la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs de l'éducation nationale, dont la réunion est prévue au cours du mois de décembre 2013.

Les nominations à la hors classe du corps des IEN seront prononcées dans l'ordre des inscriptions au tableau annuel d'avancement arrêté après avis de la CAPN.

Vous voudrez bien me saisir, sous le présent timbre, de toutes les questions qu'appellent de votre part ces instructions.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Annexe

Guide de l'évaluation et de l'entretien professionnel des personnels d'inspection

Textes de référence :

- Décret n° 90-675 modifié du 18 juillet 1990 portant statut des IEN et des IA-IPR ;

- Décret n° 2004-1533 du 30 décembre 2004 relatif à l'évaluation des corps d'IA-IPR et d'IEN ;
- Circulaire n° 2009-064 du 19 mai 2009 relative aux missions des IA-IPR et IEN affectés en académie ;
- Décret n° 2010-42 du 12 janvier 2010 modifiant le décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 portant statut des IEN et des IA-IPR ;

Éléments de contexte :

L'évaluation des personnels d'inspection mise en place dès 2005 répond aux nécessités de performance du système éducatif telles qu'elles sont définies par la circulaire sur les missions des personnels d'inspection du 19 mai 2009.

À la publication de ce dernier texte, il est apparu comme essentiel d'harmoniser les pratiques tant dans les domaines de la communication vers les personnels d'inspection que dans l'organisation, la préparation et le contenu de l'évaluation en convergence avec la publication du nouveau statut des personnels d'inspection (IA-IPR et IEN) du 12 janvier 2010.

Procédure d'évaluation :

Cette procédure a été fixée par le décret n° 2004-1533 du 30 décembre 2004 qui prévoit en ses articles 2 et 6 (articles 12-2 et 28-1 du décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié) que les IEN et les IA-IPR font l'objet d'une évaluation. Cette évaluation conduite par le recteur ou par le supérieur hiérarchique donne lieu à un entretien. Elle porte sur leurs activités, leurs compétences et la réalisation des objectifs qui leur ont été fixés par une lettre de mission pluriannuelle établie par le recteur ou le supérieur hiérarchique direct.

L'évaluation fait l'objet d'une communication écrite aux intéressés et est prise en compte dans la procédure d'avancement.

Ainsi l'évaluation doit être conduite dans le cadre des dispositions permanentes d'évaluation, dans un délai qui ne peut être inférieur à 3 ans et supérieur à 5 ans suivant l'élaboration de la lettre de mission.

Je vous rappelle que tous les inspecteurs doivent disposer d'une lettre de mission dont vous voudrez bien faire parvenir un exemplaire à mes services.

La circulaire du 19 mai 2009 relative aux missions des personnels d'inspection fixe le contour de cette évaluation en définissant le cadre des missions des personnels d'inspection.

Annexe 1

↳ Évaluation des personnels d'inspection - IEN du premier degré

Annexe 2

↳ Évaluation des personnels d'inspection - IEN information et orientation

Annexe 3

↳ Évaluation des personnels d'inspection - IEN enseignement technique-enseignement général

Annexe 4

↳ Fiche de synthèse

Annexe 5

↳ Curriculum vitae

Annexe1**Évaluation des personnels d'inspection IEN du 1er degré****Identification (à remplir par l'intéressé(e))**

Nom :

Prénom :

Nom d'usage :

IEN spécialité 1er degré

Académie : Ministère : Établissement public :

Classe normale

Échelon :

Depuis le

Recrutement : Année /_/_/_/_/

Concours Liste d'aptitude Détachement **Carrière****Postes occupés en tant qu'IEN 1er degré (circonscriptions, académies et dates)**

Postes occupés avant l'entrée dans le corps des IEN

Titres universitaires, diplômes, concours administratifs, CV selon modèle joint

Rapport d'activité (à rédiger par l'intéressé(e), deux pages maximum)

L'intéressé(e) produira ce rapport en référence à sa lettre de mission qui devra être jointe.

Évaluation individuelle (à remplir par le supérieur hiérarchique direct)

L'évaluateur portera une appréciation sur l'accomplissement des missions, selon les 7 items suivants, au regard de la lettre de mission en cours.

Nb : les inspecteurs exerçant les fonctions de conseiller de recteur ne sont pas nécessairement concernés par la totalité des rubriques ci-dessous.

1 - Évaluation des personnels**2 - Évaluation des écoles et établissements****3 - Contribution au pilotage départemental et/ou académique****4 - Management : animation et impulsion de la politique éducative****5 - Coordination (bassins, réseaux, équipes, référent)**

6 - Formation et conseils aux personnels**7 - Expertise sur la mission de conseiller**

Appréciation globale de l'évaluateur sur la manière de servir et le degré d'atteinte des objectifs fixés par la lettre de mission.

Date et signature de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e) :

Date et signature de l'intéressé(e)

Perspective d'évolution de carrière**1 - Dans les mêmes fonctions**

Envisagez-vous une mutation ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Êtes-vous intéressé(e) par un poste à l'étranger ? oui non
(dans les réseaux de l'AEFE, de la MLF ou du ministère des affaires étrangères)

Si oui, dans quelles zones géographiques ?

Êtes-vous intéressé(e) par des missions courtes à l'étranger ? oui non

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

2 - Dans d'autres fonctions

Envisagez-vous un changement de corps (IA-IPR ou personnel de direction) ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Envisagez-vous un poste de type fonctionnel ou un emploi fonctionnel (par exemple DASEN) ? oui non

Si oui, lequel ?

À quelle échéance ?

Envisagez-vous un détachement vers un autre corps de la fonction publique d'État ou d'autres fonctions publiques ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

Avis du supérieur hiérarchique direct sur le projet d'évolution de carrière

Date et signature de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'intéressé(e)

Annexe 2**Évaluation des personnels d'inspection IEN information et orientation****Identification (à remplir par l'intéressé(e))**

Nom :

Prénom :

Nom d'usage :

IEN spécialité Information et orientation

Académie : Ministère : Établissement public :

Classe normale Échelon : Depuis leRecrutement : Année /_/_/_/_/ Concours Liste d'aptitude Détachement **Carrière****Postes occupés en tant qu'IEN information - orientation (départements, académies et dates)**

Postes occupés avant l'entrée dans le corps des IEN

Titres universitaires, diplômes, concours administratifs, CV selon modèle joint

Rapport d'activité (à rédiger par l'intéressé(e), deux pages maximum)

L'intéressé(e) produira ce rapport en référence à sa lettre de mission qui devra être jointe.

Évaluation individuelle (à remplir par le supérieur hiérarchique direct)

L'évaluateur portera une appréciation sur l'accomplissement des missions, selon les 6 items suivants, au regard de la lettre de mission en cours.

Nota : les inspecteurs exerçant les fonctions de conseiller de recteur ne sont pas nécessairement concernés par la totalité des rubriques ci-dessous.

1 - Évaluation des établissements**2 - Contribution au pilotage départemental et/ou académique****3 - Management : animation et impulsion de la politique éducative****4 - Coordination (bassins, réseaux, équipes, référent)**

5 - Formation et conseils aux personnels**6 - Expertise et/ou mission de conseiller**

Appréciation globale de l'évaluateur sur la manière de servir et le degré d'atteinte des objectifs fixés par la lettre de mission.

Date et signature de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e) :

Date et signature de l'intéressé(e)

Perspective d'évolution de carrière**1 - Dans les mêmes fonctions**Envisagez-vous une mutation ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Êtes-vous intéressé(e) par un poste à l'étranger ? oui non

(dans les réseaux de l'AEFE, de la MLF ou du ministère des affaires étrangères)

Si oui, dans quelles zones géographiques ?

Êtes-vous intéressé(e) par des missions courtes à l'étranger ? oui non

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

2 - Dans d'autres fonctionsEnvisagez-vous un changement de corps (IA-IPR ou personnel de direction) ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Envisagez-vous un poste de type fonctionnel ou un emploi fonctionnel (par exemple DASEN) ? oui non

Si oui, lequel ?

À quelle échéance ?

Envisagez-vous un détachement vers un autre corps de la fonction publique d'État ou d'autres fonctions publiques ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

Avis du supérieur hiérarchique direct sur le projet d'évolution de carrière

Date et signature de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'intéressé(e)

Annexe 3**Évaluation des personnels d'inspection IEN enseignement technique - enseignement général****Identification (à remplir par l'intéressé(e))**

Nom :

Prénom :

Nom d'usage :

IEN spécialité :

Académie : Ministère :

Établissement public :

Classe normale Échelon : Depuis leRecrutement : Année /_/_/_/_/ Concours Liste d'aptitude Détachement **Carrière****Postes occupés en tant qu'IEN enseignement technique - enseignement général (académies et dates)**

Postes occupés avant l'entrée dans le corps des IEN

Titres universitaires, diplômes, concours administratifs, CV selon modèle joint

Rapport d'activité (à rédiger par l'intéressé(e), deux pages maximum)

L'intéressé(e) produira ce rapport en référence à sa lettre de mission qui devra être jointe.

Évaluation individuelle (à remplir par le supérieur hiérarchique direct)

L'évaluateur portera une appréciation sur l'accomplissement des missions, selon les 7 items suivants, au regard de la lettre de mission en cours.

Nota : les inspecteurs exerçant les fonctions de conseiller de recteur ne sont pas nécessairement concernés par la totalité des rubriques ci-dessous.

1 - Évaluation des personnels**2 - Évaluation des établissements****3 - Contribution au pilotage départemental et/ou académique****4 - Management : animation et impulsion de la politique éducative****5 - Coordination (bassins, réseaux, équipes, référent)**

6 - Formation et conseils aux personnels**7 - Expertise et/ou mission de conseiller**

Appréciation globale de l'évaluateur sur la manière de servir et le degré d'atteinte des objectifs fixés par la lettre de mission.

Date et signature
de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e) :

Date et signature
de l'intéressé(e)

Perspective d'évolution de carrière**1 - Dans les mêmes fonctions**

Envisagez-vous une mutation ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Êtes-vous intéressé(e) par un poste à l'étranger ? oui non
(dans les réseaux de l'AEFE, de la MLF ou du ministère des affaires étrangères)

Si oui, dans quelles zones géographiques ?

Êtes-vous intéressé(e) par des missions courtes à l'étranger ? oui non

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

2 - Dans d'autres fonctions

Envisagez-vous un changement de corps (IA-IPR ou personnel de direction) ? oui non
Si oui, à quelle échéance ?

Envisagez-vous un poste de type fonctionnel ou un emploi fonctionnel (par exemple DASEN) ?
oui non

Si oui, lequel ?
À quelle échéance ?

Envisagez-vous un détachement vers un autre corps de la fonction publique d'État ou d'autres fonctions publiques ? oui non

Si oui, à quelle échéance ?

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

Avis du supérieur hiérarchique direct sur le projet d'évolution de carrière

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'évaluateur

Date et signature de l'intéressé(e)

Annexe 4
Fiche de synthèse

Promotion à la hors classe des IEN au titre de l'année 2014

Nom :

Prénom :

Académie :

Discipline :

Date de la dernière évaluation :

Appréciation du recteur (pour les IEN affectés en académie) ou du chef de service :**Avis :**Proposé Non proposé

Date et signature :

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'intéressé(e)

CURRICULUM VITAE
PERSONNEL D'ENCADREMENT

Ministère d'affectation | Éducation nationale
Corps/Grade
Emploi occupé
Position | service national

DONNÉES PERSONNELLES

Civilité | Monsieur
Nom d'usage
Nom de naissance
Prénom(s)
Adresse postale
Téléphone(s)
Courriel
Date de naissance
Nationalité | FRANÇAISE
Situation familiale | autre, à préciser :
Nombre d'enfants à charge
Mobilité géographique | métropole outre-mer internationale

FORMATION(S)

DIPLÔMES/TITRES/CERTIFICATS OBTENUS

Année d'obtention	Établissement	Intitulé exact du diplôme, titre ou certificat obtenu

CONCOURS/EXAMENS PROFESSIONNELS OBTENUS

Année d'obtention	Administration organisatrice	Intitulé exact du concours ou de l'examen professionnel obtenu

FORMATIONS SUIVIES

Dates	Organisme de formation	Intitulé exact de la formation suivie - Compétences professionnelles couvertes

EXPÉRIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)

Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale	dddd	
Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale		
Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale		

PRINCIPALE(S) COMPÉTENCE(S) ACQUISE(S)

Champ de compétences	Actions ou projets réalisés
Éducation-Formation	

Langue <input checked="" type="checkbox"/> langue maternelle						
autre, à préciser :						
Sur évaluation*	Comprendre		Parler		Ecrire	
Niveau élémentaire	<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2		<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2		<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2	
Niveau indépendant	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2		<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2		<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2	
Niveau expérimenté	<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2		<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2		<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2	

* cadre européen commun de référence

DIVERS (publication(s), distinction(s), loisir(s), autre(s)...) :

Personnels

Tableau d'avancement

Inscription pour l'accès à la hors classe des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2014

NOR : MENH1323375N

note de service n° 2013-148 du 20-9-2013

MEN - DGRH E2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux chefs de service (pour les personnels en service détaché) ; aux directrices et directeurs d'administration centrale ; aux président(e)s d'université ; aux directrices et directeurs d'établissements publics nationaux ; au directeur général du CNDP ; au directeur de l'Onisep

Conformément aux dispositions prévues par les décrets :

- n° 90-675 du 18 juillet 1990 portant statut des IA-IPR et des IEN modifié ;

- n° 2004 -1533 du 30 décembre 2004 modifié,

les IA-IPR sont évalués par leur supérieur hiérarchique (évaluateur), selon un rythme triennal, au cours d'un entretien professionnel, sur la base d'une lettre de mission personnalisée. L'inscription au tableau d'avancement à la hors classe des IA-IPR permet de reconnaître ceux d'entre eux qui, satisfaisant aux conditions rappelées ci-après, se distinguent par leur manière de servir et leur contribution à la performance du système éducatif.

Je vous précise que l'arrêté du 25 avril 2012 qui détermine le taux de promotion pour l'accès à la hors classe du corps des IA-IPR a fixé ce taux à 40 % pour l'année 2014.

La présente note a pour objectif de préciser les modalités d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe du corps des IA-IPR au titre de l'année 2014.

1 - Conditions pour l'inscription au tableau d'avancement

Les IA-IPR pouvant être inscrits au tableau d'avancement à la hors classe doivent remplir, **au 31 décembre 2014**, les deux conditions suivantes :

- avoir atteint le 6ème échelon de la classe normale ;

- justifier de 6 années de services effectifs accomplis dans le corps des IA-IPR depuis leur nomination **en qualité de stagiaire**.

Important : pour les agents issus d'autres corps, qui ont été accueillis en détachement dans le corps des IA-IPR, les périodes accomplies dans cette position sont prises en compte dans le calcul de l'ancienneté de six ans.

2 - Établissement des propositions d'avancement

2.1 Détermination des agents susceptibles d'être promus à la hors classe

Il vous appartient d'établir vos propositions au regard des agents concernés.

2.2 Évaluation des IA-IPR

J'appelle votre attention sur l'importance de l'évaluation de tous les inspecteurs proposés pour cet avancement, en conformité avec les dispositions précitées du décret n° 2004 -1533 du 30 décembre 2004 modifié.

Seuls les IA-IPR remplissant les conditions pour être inscrits au tableau d'avancement à la hors classe pour la première fois au titre de l'année 2014 ou n'ayant pas été évalués dans les 3 années passées, feront l'objet d'une évaluation. En particulier, il n'est pas nécessaire d'évaluer les IA-IPR détachés dans des fonctions de DASEN ou DASEN adjoint, ayant fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la procédure de mobilité 2013.

Je rappelle que cette évaluation doit permettre d'apprécier l'action de ces personnels à partir des objectifs fixés pour une période de trois ans dans leur lettre de mission.

2.3 Établissement des dossiers de promotion

Les dossiers des IA-IPR promouvables, dits dossiers de promotion, comprennent les éléments figurant en annexe à la présente note.

Fiche d'évaluation

Le contenu de celle-ci est adapté aux fonctions exercées.

La fiche figurant en annexe 1 correspond aux situations suivantes :

- IA-IPR affectés en académie, chargés d'une mission d'inspection pédagogique régionale ou assurant des fonctions de conseillers de recteur. Dans ce cas, **l'évaluateur est le recteur**. Les IA-IPR doivent lui remettre un rapport d'activité, préalablement à leur évaluation. Ce rapport d'activité peut comprendre une partie relative à des missions nationales qui fera l'objet d'une validation par le correspondant académique de l'inspection générale de l'éducation nationale avant transmission au recteur.

- IA-IPR affectés en université, IA-IPR chargés d'une mission d'inspection générale à temps plein, affectés à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, en Dronisep, en CRDP, placés en position de détachement ou mis à disposition.

Dans ces cas, l'évaluateur est le chef de service (ou directeur) des administrations ou organismes auprès desquels les IA-IPR exercent leurs fonctions.

Les IA-IPR placés dans ces situations doivent remettre à l'évaluateur un rapport d'activité, préalablement à leur évaluation.

Compte tenu de la mise en œuvre à compter du 1er juin 2012 de la prime de fonction et de résultat (PFR) pour les DASEN et DASEN adjoints, l'évaluation des inspecteurs occupant ces emplois fonctionnels est réalisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2012 et de la note de service qui vous a été transmise par ailleurs.

Les fiches d'évaluation des DASEN et DASEN adjoints promouvables, dûment complétées, doivent être impérativement jointes aux dossiers.

Fiche de synthèse

À l'issue de la procédure d'évaluation, vous proposerez ou non la promotion au moyen de la fiche de synthèse figurant en annexe 2.

Cette fiche sera impérativement remplie **pour chaque IA-IPR promouvable**, quelles que soient ses fonctions.

L'évaluateur y portera une appréciation globale en s'appuyant sur les éléments de l'évaluation.

3 - Présentation des propositions de promotion

À partir des éléments évoqués ci-dessus, vous établirez, par ordre alphabétique, d'une part la liste des personnels proposés pour la hors classe et, d'autre part, la liste des personnels non proposés.

Ces listes devront être établies selon le modèle qui vous sera adressé par courrier électronique.

La situation des IA-IPR susceptibles de faire valoir prochainement leurs droits à une pension de retraite sera examinée avec une attention particulière.

L'ensemble de ces documents (dossiers de promotion + listes ci-dessus) devront parvenir pour **le vendredi 8 novembre 2013, délai de rigueur**, au ministère de l'éducation nationale, secrétariat général, direction générale des ressources humaines, service de l'encadrement, sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, bureau DGRH E 2-2, 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13.

4 - Établissement du tableau d'avancement national

Sur la base de vos propositions, un projet de tableau d'avancement national au titre de l'année 2014 sera soumis à l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des IA-IPR qui se réunira le **19 décembre 2013**.

Les nominations à la hors classe du corps des IA-IPR seront prononcées dans l'ordre des inscriptions au tableau annuel d'avancement arrêté par mes soins.

Mes services sont à votre disposition pour examiner les difficultés ou questions que pourrait soulever la mise en œuvre de cette procédure.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Annexe 1

↳ Fiche d'évaluation des IA-IPR

Annexe 2

↳ Fiche de synthèse-promotion à la hors classe des IA-IPR

Annexe 3

↳ Fiche d'évaluation des DASEN

Annexe 4

↳ Fiche d'évaluation des DASEN adjoints

Annexe 5

↳ Curriculum vitae

Annexe 1**Fiche d'évaluation des IA-IPR (*)****Identification (à remplir par l'intéressé(e))**

Nom :

Prénom :

Nom d'usage :

IA-IPR - Discipline :

Académie : Ministère : Établissement public :

Classe normale

Échelon :

Chevron :

Depuis le

Recrutement : Année / __/__/__/_/

Concours Liste d'aptitude Détachement **Carrière**

Postes occupés en tant qu'IA-IPR (académies et dates)

Postes occupés avant l'entrée dans le corps des IA-IPR

Titres universitaires, diplômes, concours administratifs, CV selon modèle joint

(*) sauf DASEN et DASEN adjoint (fiches spécifiques)

Rapport d'activité (à rédiger par l'intéressé(e), deux pages maximum)

L'intéressé(e) produira ce rapport, en référence à sa lettre de mission à joindre, en faisant état de l'ensemble de ses activités s'inscrivant dans le champ du programme de travail académique (PTA) et/ou relevant de missions confiées par l'inspection générale de l'éducation nationale. La lettre de mission sera jointe au rapport.

Nota : ce rapport doit être transmis au correspondant académique de l'inspection générale de l'éducation nationale pour validation des éléments relevant de missions nationales.

Le correspondant académique de l'inspection générale de l'éducation nationale portera une mention spécifique en vue d'éclairer l'évaluateur sur les activités réalisées dans ce cadre.

Observations du correspondant académique de l'inspection générale de l'éducation nationale

Date et signature de l'inspecteur général

Observations de l'intéressé(e) :

Date et signature de l'intéressé(e)

Évaluation individuelle (à remplir par l'évaluateur)

L'évaluateur portera une appréciation sur l'accomplissement des missions, selon les 6 items suivants, au regard de la lettre de mission en cours.

Nota : les inspecteurs exerçant les fonctions de conseiller de recteur ne sont pas nécessairement concernés par la totalité des rubriques ci-dessous.

1 - Évaluation des personnels

2 - Évaluation des cycles et des établissements

3 - Contribution au pilotage académique

4 - Management : animation et impulsion

5 - Formation et conseils aux personnels

6 - Expertise - Missions de conseiller

Appréciation globale de l'évaluateur sur la manière de servir et le degré d'atteinte des objectifs fixés par la lettre de mission.

Date et signature de l'évaluateur

Observations de l'intéressé(e) :

Date et signature de l'intéressé(e)

Perspective d'évolution de carrière**1 - Dans les mêmes fonctions**Envisagez-vous une mutation ? oui non

À quelle échéance ?

Êtes-vous intéressé(e) par un poste à l'étranger ? oui non

(dans les réseaux de l'AEFE, de la MLF ou du ministère des affaires étrangères)

Si oui, dans quelles zones géographiques ?

Êtes-vous intéressé(e) par des missions courtes à l'étranger ? oui non

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

2 - Dans d'autres fonctions

Envisagez-vous des fonctions de conseiller de recteur ou un détachement dans un emploi fonctionnel (par exemple DASEN adjoint) ?

oui non

À quelle échéance ?

Envisagez-vous un détachement vers un autre corps de la fonction publique d'État ou d'autres fonctions publiques ?

oui non

Si oui, précisez à quelle échéance ?

Quelles sont vos compétences déjà mobilisables pour les objectifs que vous vous fixez et celles que vous souhaitez développer ?

Avis de l'évaluateur sur le projet d'évolution de carrière

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'évaluateur

Date et signature de l'intéressé(e)

Annexe 2**Fiche de synthèse (*)****Promotion à la hors classe des IA-IPR au titre de l'année 2014**

Nom :

Prénom :

Académie :

Discipline ou fonctions :

Date de la dernière évaluation :

Appréciation du supérieur hiérarchique (évaluateur)**Avis :**

Proposé

Non proposé

Date et signature du supérieur hiérarchique

Observations de l'intéressé(e)

Date et signature de l'intéressé(e)

(*) à remplir, quelles que soient les fonctions exercées (y compris celles de DASEN et DASEN adjoint)

Annexe 3
Fiche d'évaluation des DASEN

Nom : Prénom :
Académie : Affectation :
Depuis le (format jj/mm/aaaa) :
Recteur évaluateur :

Renseignements d'ordre personnel

Date de naissance (format jj/mm/aaaa) :
Adresse :
Téléphone professionnel : Portable :
Adresse électronique :

Titres universitaires, diplômes et concours

Distinctions honorifiques :

Emplois antérieurs

- emplois de DASEN adjoint ou DASEN précédemment occupés :

- autres fonctions exercées :

Mise en œuvre de la lettre de mission et de ses éventuels avenants - année.....

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs fixés dans la lettre de mission

Une page au maximum (joindre la lettre de mission)

- événements marquants sur la période :

Appréciation du recteur sur le poste, la manière de servir et l'atteinte des objectifs

Appréciation de l'évolution dans le poste

- Confirme un haut degré de compétence
- Est en progression dans la maîtrise de ses fonctions
- Doit se mobiliser davantage

Appréciation globale sur la manière de servir

- Excellent Très bon Bon À confirmer Doit évoluer vers d'autres fonctions

Commentaire :

Compétences et qualités professionnelles

	Optimale	Effective	À confirmer
Capacité à représenter l'institution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à dégager des objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à animer et travailler en équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens du dialogue avec les élus, les personnels et les partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Esprit d'initiative et capacité d'anticipation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à conduire un projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à décider	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aptitude à convaincre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à agir en situation de crise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité d'analyse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Finesse et pertinence du conseil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens de l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Qualités comportementales

	Optimale	Effective	À améliorer
Loyauté et éthique de la responsabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Puissance de travail et implication personnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouverture et vivacité d'esprit Curiosité intellectuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écoute et perception des autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charisme, rayonnement et autorité naturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maîtrise de soi et équilibre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adaptation à des situations nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nota : en aucun cas, la sélection des choix ne pourra porter que sur une seule colonne

Évolution de carrière et potentiel

Les projets professionnels de l'inspecteur (DASEN)
À renseigner par le DASEN

Objectifs prioritaires pour l'année à venir

Formations suivies et besoins identifiés

Les projets de carrière

Avis du recteur :

Signature du directeur académique
des services de l'éducation nationale

Partie complémentaire

Nom du DASEN concerné par la présente fiche :

Appréciation du potentiel

Quelle appréciation portez-vous sur le potentiel global de votre collaborateur ?

- Exceptionnel
- Très bon
- Convenable
- Incertain
- Insuffisant

Évolution de carrière

Quelle évolution de carrière envisageriez-vous pour votre collaborateur ?

- Poste à niveau de responsabilité accrue
- Poste à niveau de responsabilité équivalente
- Poste à niveau de responsabilité moindre

- À court terme
- À moyen terme

Le potentiel de votre collaborateur vous semble-t-il de nature à lui permettre une mobilité fonctionnelle dans une autre administration ou sur d'autres types de fonctions ?

- Oui
- Non
- À court terme
- À moyen terme

Date :

Signature du recteur

Lu et pris connaissance,

Le directeur académique des services de l'éducation nationale

Mise en œuvre de la lettre de mission - année.....
(À remplir par le DASEN adjoint) joindre le rapport d'activité

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs fixés (joindre la lettre de mission)

- événements marquants sur la période :

Objectifs prioritaires pour l'année à venir

Formations suivies et besoins identifiés

Les projets de carrière

Appréciation du directeur académique des services de l'éducation nationale

Avis du recteur

Compétences et qualités professionnelles

(Exemples : capacité à décider et à convaincre, analyse et organisation, pilotage, représentation, travail en équipe, etc.)

Qualités comportementales

(Exemples : loyauté, force de travail, ouverture d'esprit, charisme, capacités d'adaptation, etc.)

Évolution de carrière et potentiel

Quelle appréciation portez-vous sur le potentiel global de votre collaborateur ?

- Exceptionnel
- Très bon
- Convenable
- Incertain
- Insuffisant

Quelle évolution de carrière envisageriez-vous pour votre collaborateur ?

- Poste à niveau de responsabilité accrue
- Poste à niveau de responsabilité équivalente
- Poste à niveau de responsabilité moindre

- À court terme
- À moyen terme

Le potentiel de votre collaborateur vous semble-t-il de nature à lui permettre une mobilité fonctionnelle dans une autre administration ou sur d'autres types de fonctions ?

- Oui
- Non
- À court terme
- À moyen terme

Appréciation globale du recteur

Date :

Signature du recteur

Lu et pris connaissance,

Le directeur académique des services de l'éducation nationale

CURRICULUM VITAE
PERSONNEL D'ENCADREMENT

Ministère d'affectation | Éducation nationale
Corps/Grade
Emploi occupé
Position | service national

DONNÉES PERSONNELLES

Civilité | Monsieur
Nom d'usage
Nom de naissance
Prénom(s)
Adresse postale
Téléphone(s)
Courriel
Date de naissance
Nationalité | FRANCAISE
Situation familiale | autre, à préciser :
Nombre d'enfants à charge
Mobilité géographique | métropole outre-mer internationale

FORMATION(S)

DIPLÔMES/TITRES/CERTIFICATS OBTENUS

Année d'obtention	Établissement	Intitulé exact du diplôme, titre ou certificat obtenu

CONCOURS/EXAMENS PROFESSIONNELS OBTENUS

Année d'obtention	Administration organisatrice	Intitulé exact du concours ou de l'examen professionnel obtenu

FORMATIONS SUIVIES

Dates	Organisme de formation	Intitulé exact de la formation suivie - Compétences professionnelles couvertes

EXPÉRIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S)

Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale	dddd	
Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale		
Dates		
Intitulé du poste		
Corps/Grade		
Affectation	établissement :	
	académie :	
Caractéristiques (EPLÉ ou EPNE)	catégorie financière :	
	dispositif(s) particulier(s) :	
Adresse postale		

PRINCIPALE(S) COMPÉTENCE(S) ACQUISE(S)

Champ de compétences	Actions ou projets réalisés
Éducation-Formation	

Langue <input checked="" type="checkbox"/> langue maternelle						
autre, à préciser :						
Sur évaluation*	Comprendre		Parler		Ecrire	
Niveau élémentaire	<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2		<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2		<input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2	
Niveau indépendant	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2		<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2		<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2	
Niveau expérimenté	<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2		<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2		<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2	

* cadre européen commun de référence

DIVERS (publication(s), distinction(s), loisir(s), autre(s)...) :

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au Conseil supérieur de l'éducation

NOR : MENJ1300432A

arrêté du 3-9-2013

MEN - DAJ A3

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 3 septembre 2013, sont nommés pour ce qui concerne les vingt membres représentant les personnels enseignants titulaires et auxiliaires de l'enseignement public des premier et second degrés mentionnés au 1a) de l'article 1er de l'[arrêté du 11 septembre 2012](#) portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation :

En qualité de titulaires représentant le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegc - SNUIPP - FSU :

- Aline Becker en remplacement de Marianne Baby ;
- Monsieur Claude Gautheron en remplacement de Judith Fouillard ;
- Christian Navarro en remplacement de Madame Michelle Frémont.

En qualité de suppléants représentant le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegc - SNUIPP - FSU :

- Francette Popineau en remplacement de Monsieur Daniel Labaquère ;
- Tifanie Girard en remplacement de Fabrice Billod-Morel ;
- Mylène Denizot en remplacement d'Isabelle Sargeni-Chetau ;
- Bernard Valin en remplacement de Lydie Buguet ;
- Béatrice Dunet en remplacement de Luce Desseaux.

En qualité de titulaire représentant la Fédération SUD - Éducation :

- Laurent Coccoluto en remplacement de Philippe Martinais.

Mouvement du personnel

Nominations

Inspection générale de l'éducation nationale

NOR : MENI1318777D

décret du 16-9-2013 - J.O. du 17-9-2013

MEN - IG

Par décret du Président de la République en date du 16 septembre 2013, sont nommés inspecteurs généraux de l'éducation nationale :

- Monique Dupuis, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de classe normale (1er tour) ;
- Dolorès Beauvallet, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale, hors classe (2ème tour) ;
- Marc Pelletier, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de classe normale (3ème tour) ;
- Samuel Violin, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, hors classe (4ème tour).

Mouvement du personnel

Jurys de concours

Nominations des présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du CAER - session 2014 : modifications

NOR : MENH1300451A

arrêté du 16-9-2013

MEN - DGRH D1

Vu arrêté du 30-8-2013

Article 1 - Les dispositions de l'article 1er de l'[arrêté du 30 août 2013](#) nommant les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2014, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Section lettres : option lettres classiques

- Anne Armand, inspectrice générale de l'éducation nationale

Section lettres : option lettres modernes

- Bruno Blanckeman, professeur des universités

Lire :

Section lettres

option lettres classiques

option lettres modernes

- Bruno Blanckeman, professeur des universités

Article 2 - Les dispositions de l'article 4 de l'[arrêté du 30 août 2013](#) nommant les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2014, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Espagnol

Au lieu de : Yann Peyron, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Lire : Yann Perron, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Au lieu de :

Section lettres : option lettres classiques

- Anne Armand, inspectrice générale de l'éducation nationale

Section lettres : option lettres modernes

- Anne Vibert, inspectrice générale de l'éducation nationale

Lire :

Section lettres

option lettres classiques

option lettres modernes

- Anne Vibert, inspectrice générale de l'éducation nationale

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 septembre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,

Le chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines
Philippe Santana

Mouvement du personnel

Jurys des concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes et internes du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du CAER - session 2014 : modifications

NOR : MENH1300450A

arrêté du 16-9-2013

MEN - DGRH D1

Vu arrêté du 30-8-2013

Article 1 - Les dispositions de l'article 1er de l'[arrêté du 30 août 2013](#) nommant les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (CAFEP-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2014, sont modifiées comme suit :
Section génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

Au lieu de : Dominique Taraud, inspecteur général de l'éducation nationale

Lire : Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

Article 2 - Les dispositions de l'article 2 de l'[arrêté du 30 août 2013](#) nommant les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) ouverts au titre de la session 2014, sont modifiées comme suit :
Section réparation et revêtement en carrosserie

Au lieu de : Michel Rage, inspecteur général de l'éducation nationale

Lire : Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation nationale

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 septembre 2013

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Le chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines

Philippe Santana

Informations générales

Vacances de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe février 2014

NOR : MENH1300456V
avis du 26-9-2013
MEN - DGRH B2-2

Les vacances de postes suivantes concernent des postes spécifiques ou à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à la rentrée scolaire australe de février 2014.
Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées in fine.

I - Postes spécifiques

a. Lycée du Grand Nouméa (9830557N)

- Un poste de professeur agrégé de lettres modernes en classe CPGE ;
- un poste de professeur agrégé ou certifié d'économie-gestion option finance pour enseigner en classe CPGE.

b. Lycée Jules Garnier (9830003L Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé SII-énergie pour enseigner les sciences de l'ingénieur et l'informatique en classe CPGE (ATS-PT-PSI et PTSI).

c. Lycée Laperouse (9830002K Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé d'économie-gestion option C sur poste chaire STS pour enseigner en commerce international.

d. Lycée professionnel Petro Attiti (9830306R Nouméa)

- Un poste d'assistant technique au chef des travaux STI, expérimenté pour un lycée professionnel qui dispense un enseignement en CAP, Bac Pro et BTS.

Compte tenu de l'étendue de la carte des formations de l'établissement, sections professionnelles dans les domaines industriel (bâtiment, bois, énergétique...), médico-social et sécurité-prévention, ce poste requiert une excellente connaissance des formations professionnelles, une organisation méthodique et une très grande capacité d'adaptation.

Il sera recruté un professeur de profil ATCT qui aura en charge plus particulièrement les secteurs médico-social et sécurité-prévention. Il sera donc recruté prioritairement un professeur PLP du domaine SBSSA.

Cet assistant devra faire preuve d'initiatives pour intégrer les contraintes liées à sa fonction et assurer au quotidien le fonctionnement des secteurs médico-social et sécurité-prévention, et ce en lien avec le monde professionnel.

II - Postes à profil

a. Lycée du Grand Nouméa (9830557N Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'histoire-géographie avec certification DNL anglais ;
- un poste de professeur agrégé ou certifié de génie biologique/biochimie pour dispenser une partie de son enseignement en STS ESF.

b. Lycée Jules Garnier (9830003L Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié de mathématiques avec la certification DNL anglais ;
- un poste de professeur agrégé SII ING mécanique pour enseigner la stratégie de maintenance et les automatismes industriels en classe STS maintenance industrielle ;
- un poste de professeur agrégé SII ING : électrotechnique pour enseigner en classe STS électrotechnique.

c. Lycée Laperouse (9830002K Nouméa)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'éducation musicale : enseignements facultatifs et ouverture des enseignements de spécialité.

d. Lycée Antoine Kela (9830507J Poindimié)

- Un poste de professeur agrégé ou certifié d'histoire-géographie avec certification DNL anglais.

e. Lycée professionnel Auguste Escoffier (9830006P Nouméa)

- Un poste de professeur certifié hôtellerie-restauration option service et accueil en hôtellerie ayant une expérience en BTS hôtellerie-restauration.

f. Lycée professionnel Augustin Ty (9830460H Touho)

- Un poste de PLP hôtellerie restauration bivalent CSR (commercialisation service restauration) et cuisine pour enseigner en classe de CAP et baccalauréat professionnel hôtellerie restauration ;

- un poste de PLP génie climatique pour enseigner au sein de la section froid et climatisation avec l'optique de l'ouverture du baccalauréat professionnel TMSEC ;

- un poste de PLP biotechnologie titulaire du monitorat STS pour la formation des élèves et des personnels de l'établissement.

III - Modalités de dépôt des candidatures

Les demandes doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé portant la mention « rentrée scolaire 2014 », dont un exemplaire est annexé au présent document. Il devra obligatoirement être imprimé au format A4. En outre, les candidats appuieront leur candidature par un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et susceptibles de démontrer leur capacité à assurer l'enseignement du ou des poste(s) demandé(s).

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, devront obligatoirement être transmis en deux exemplaires au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie - division du personnel - 1 avenue des Frères Carcopino, BP G4 98848 Nouméa Cedex - au plus tard dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication.

Annexe

[Dossier de candidature](#)

Annexe

Demande de postes spécifiques en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire février 2014

Situation administrative

GRADE

DISCIPLINE

FONCTIONS EXERCÉES

Affectation actuelle

DATE

ÉTABLISSEMENT

COMMUNE

DEPARTEMENT OU
PAYS

CLASSE ENSEIGNÉE

Situation de famille**VOUS**

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

NOM MARITAL

DATE DE NAISSANCE

LIEU

PHOTO

CÉLIBATAIRE - MARIÉ(E) - VEUF(VE) - DIVORCÉ(E) - SEPARÉ(E) - CONCUBINAGE -
PACSÉ(E) (1)**VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN :**

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

NOM MARITAL

DATE DE NAISSANCE

LIEU

DATE DU MARIAGE :

PROFESSION :

DISCIPLINE (si enseignant) :

ENFANTS ET PERSONNES À CHARGE QUI ACCOMPAGNERONT OU SUIVRONT LE CANDIDAT

NOM	PRÉNOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ADRESSE PRINCIPALE :

ADRESSE

.....

.

.....

.

CODE POSTAL VILLE

.....

PAYS SI RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER

..... TÉLÉPHONE.....

FAX E-MAIL :

(1) Rayer les mentions inutiles

État des services en qualité de titulaire de l'éducation nationale					
CORPS/GRADE	FONCTIONS	CLASSES ENSEIGNÉES	ÉTABLISSEMENTS Commune, département	PÉRIODES	
				du	au

VŒUX (classés par ordre de préférence)

Ordre du vœu	Intitulé du vœu (code et établissement)	Spécialité demandée (BTS, chef de travaux ou autres, etc.)

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES DU CANDIDAT

Fait à , le.....

Signature :

Avis du chef d'établissement ou de service sur la valeur professionnelle et la manière de servir du candidat

À , le

Le chef d'établissement,
(ou de service)